

Sur Parcoursup, les écoles d'infirmiers s'attendent à un nouveau raz de marée

La suppression du concours et l'entrée de ces écoles sur Parcoursup en 2019 avaient entraîné un afflux de candidats. Une surprise, dans un contexte de crise de l'hôpital.



De jeunes infirmières devant le CHU François Mitterrand, à Dijon. GUY BOUCHET / PHOTONONSTOP

La session 2020 de Parcoursup confirmera-t-elle l'engouement de 2019 pour les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) ? Alors que les candidats s'apprêtent à formuler leurs premiers vœux sur la plate-forme d'orientation le 22 janvier, les écoles d'infirmiers se préparent à sélectionner leur deuxième promotion d'étudiants sans concours, supprimé l'an dernier.

Les IFSI ont rencontré en 2019 un surprenant succès pour leur première année sur Parcoursup : [plus de 103 000 candidats ont postulé dans les différents établissements spécialisés](#). La plate-forme a même recensé 540 000 vœux, faisant des IFSI la formation la plus demandée de la plate-forme.

« *On ne s'attendait pas à un tel succès* », concède Florence Girard, présidente de l'Association nationale des directeurs d'écoles paramédicales (Andep), elle-même directrice d'un IFSI. Avant l'abandon du concours, le nombre de candidats était estimé entre 40 000 et 50 000 par le ministère de l'enseignement supérieur.

Dans un contexte de crise de l'hôpital, où les infirmiers dénoncent des conditions de travail éprouvantes, cela a de quoi étonner. Les écoles s'inquiétaient d'ailleurs depuis plusieurs années d'une baisse tendancielle du nombre de candidats et de places restées vacantes à l'issue du processus de sélection.

Un processus affiné

Sur ces points, la suppression du concours a porté ses fruits : les 326 IFSI ont fait le plein en 2019. Les professionnels restent cependant prudents. Selon les formateurs, à l'attrait de la nouveauté s'est ajouté l'an dernier un effet purement arithmétique. Chaque vœu sur Parcoursup permet de se porter candidat à l'un des 40 « groupements géographiques » d'IFSI, réunissant chacun de 3 à 26 instituts. Or, en 2019, les futurs étudiants pouvaient formuler jusqu'à 10 vœux et autant de sous-vœux qu'ils le souhaitaient pour désigner des instituts spécifiques. Résultat : 1,5 million de vœux et sous-vœux formulés.

« Nous nous étions dit que cela permettrait de mailler le territoire, mais ça a créé un nombre incalculable de demandes », précise Florence Girard. Pour cette nouvelle session, le ministère, en accord avec les IFSI, a décidé de limiter le nombre de vœux autorisés à cinq. De quoi aussi mieux identifier les préférences géographiques des candidats, précise le ministère.

Le nombre de candidats n'en reste pas moins en hausse. Pour les formateurs, les chiffres de 2019 témoignent d'une attractivité renouvelée de la formation en soins infirmiers, désormais pleinement intégrée au cursus universitaire. *« C'est une reconnaissance d'une formation qui ouvre des perspectives aux étudiants. Ils ont maintenant la possibilité de poursuivre des études en soins infirmiers jusqu'au doctorat »,* explique la directrice de l'Andep.

Un même niveau d'exigence

La fin du concours a levé des barrières pour les postulants. *« Le coût des inscriptions était un frein à la mobilité géographique et à la possibilité de passer plusieurs concours. Cette sélection par l'argent n'existe plus, et cela attire davantage de candidats »,* se félicite Félix Ledoux, président de la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (Fnesi). En concentrant l'intégralité de l'offre, la plate-forme d'orientation a également donné de la visibilité à toutes les écoles. *« J'ai découvert des IFSI dont je ne soupçonnais pas l'existence, ça m'a permis de comprendre que j'aurais partout des perspectives professionnelles »,* explique Gaspard Joret, vice-président du syndicat, en première année à Rennes. Lui voulait être infirmier *« depuis des années »,* car *« c'est un métier humain, très riche, où l'on peut aider les gens ».*

« Nous craignons que l'algorithme favorise les bacs généraux, nous avons été soulagés de voir que les bacs technologiques étaient finalement gagnants », souligne Félix Ledoux

L'absence de concours n'a pourtant pas assoupli la sélection, loin s'en faut. Avec un nombre de places stable en 2019 (30 920), le taux de sélection de la filière a grimpé en flèche. Dans les IFSI, l'organisation du recrutement est totalement bouleversée, mais le niveau d'exigence est resté le même. Le classement final des dossiers mêle les scores attribués par Parcoursup en fonction des notes au lycée et des « fiches avenir » (remplies par les professeurs), et l'évaluation des dossiers par chaque groupement géographique d'IFSI.

« Nous avons accès à leur projet motivé, aux appréciations des professeurs et à leurs activités et centres d'intérêt, s'ils les ont renseignés. Nous notons ces éléments grâce à une grille établie en fonction des cinq attendus nationaux », détaille Martine Sommelette, présidente du Comité d'entente des formations infirmières et cadres (Cefiec). Cette grille d'évaluation est propre à chaque groupement géographique.

« Les critères d'examen des dossiers ont été conçus pour permettre à des publics divers d'obtenir des scores élevés. Ils valorisent les résultats académiques pour des élèves de terminale générale, la connaissance du métier, la motivation ou la réalisation de stages pour des jeunes de terminale technologique ou professionnelle, ou qui ont suivi une année de préparation », explique-t-on au ministère.

« Nous craignons que l'algorithme favorise les bacs généraux, nous avons été soulagés de voir que les bacs technologiques étaient finalement gagnants », souligne Félix Ledoux, de la Fnesi. Le profil de la promotion 2019 a été similaire à celui des années précédentes, avec 44 % de bacs généraux, 39 % de bacs technologiques et 17 % de bacs professionnels.

Un regret, l'abandon de l'oral

L'abandon de l'épreuve orale, qui faisait partie de l'ancien concours, continue cependant d'agacer. « Lors de cet entretien, on arrivait à détecter un projet qui manquait de maturité, ou une attitude qui ne cadrait pas avec les exigences du métier. Maintenant, nous devons gérer les inadéquations une fois que les étudiants sont là », regrette Virginie Schlier, présidente du Syndicat national des professionnels infirmiers. Du côté de l'Andep, on se veut rassurant. « Le choix sur dossier est un exercice d'analyse plus fin, une autre façon de faire, mais je ne pense pas qu'on se soit trompé sur notre sélection », estime Florence Girard.

Lire aussi [Les étudiants infirmiers, particulièrement touchés par la précarité](#)

Le principal changement réside dans la moyenne d'âge des nouveaux étudiants, qui intègrent désormais les écoles plus rapidement après le bac : 19,5 ans contre plus de 22 ans auparavant, obligeant notamment les IFSI à adapter leurs lieux de stage pour les jeunes sans permis.

D'autres questions restent en suspens. L'absence de critères géographiques dans la sélection des candidats entraînera-t-elle une hausse des demandes de mutation des diplômés qui se sont formés loin de chez eux ? Le jeune âge des nouvelles recrues ira-t-il de pair avec un manque de maturité des projets professionnels, qui conduirait à une hausse des interruptions de formation ? Aucun chiffre disponible ne va pour l'instant en ce sens. « Le concours, c'était une autre époque, conclut Martine Sommelette, du Cefiec. On a pu aussi faire des mauvais castings et des déçus avec le concours. L'enjeu pour les écoles est maintenant d'affiner leur processus de sélection. »

[Eléa Pommiers](#)

[Le Monde](#)